

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



1 rue du séminaire,
23380 Ajain




1 Impasse de Troènes,
23600 Boussac



5 rue Combeau
23270 Châtelus-Malvaleix



CONTACT ADMINISTRATION

 05 55 80 95 00

 administration@ehapdajain.fr

 <https://ehpadcentrecreusecombraille.fr/>

CONTACT DIRECT

BALLET Blandine

Assistante sociale sur Ajain

05 55 80 95 00 (puis taper 3)

05 55 80 32 70 (ligne directe)

service.social@ehpadajain.fr

GASNIER Christine

Assistante sociale (Boussac/Châtelus)

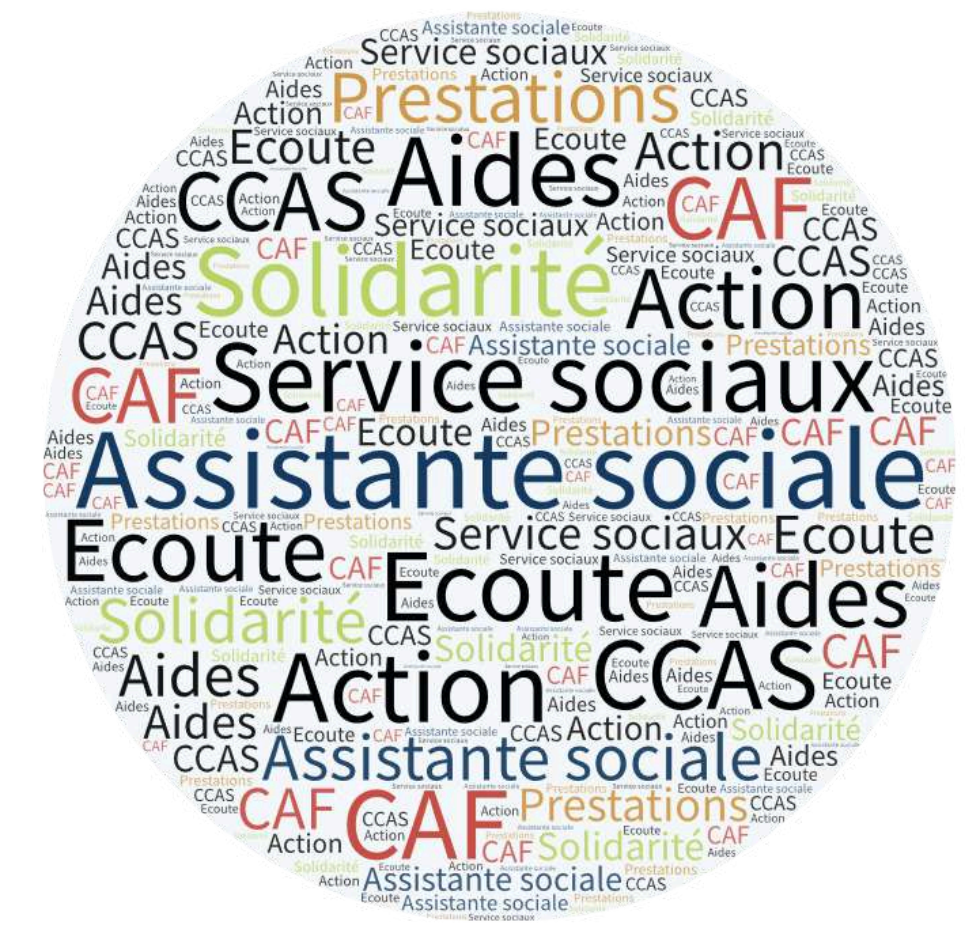
06 62 82 00 48 : les lundis et les vendredis

service.social@ehpad-boussac.fr

Document imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique !

Assistantes Sociales

Missions, rôles, interventions !



DIRECTION COMMUNE

EHPAD Ajain_Boussac_Châtelus-Malvaleix

Codification : COM-EXT-PL08.V1

Date d'application : 18/02/2025

L'assistante sociale

Une aide personnalisée pour chaque résident

MISSIONS GÉNÉRALES

A disposition des résidents et de leur famille, l'assistante sociale a pour mission de vous conseiller, de vous orienter et de vous soutenir dans vos démarches. Son objectif est de vous aider à prévenir et à remédier aux difficultés sociales et médico-sociales que vous pourriez rencontrer.

L'assistante sociale reçoit dans son bureau mais peut également se rendre dans votre chambre.

Afin de vous garantir la confidentialité des interventions réalisées, nous vous rappelons que ce professionnel est soumis au secret professionnel (conformément à l'article 226-13 du code pénal).



FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Après un entretien, l'assistante sociale :

- **PROPOSE** aide, conseils et orientations susceptibles d'apporter des réponses aux difficultés que vous rencontrez.
- **EVALUE** l'ensemble des éléments de la situation en partenariat avec les professionnels de l'établissement. Cette évaluation globale permet d'adapter les réponses ou aides possibles à vos besoins.
- **ACCOMPAGNE** et assure le suivi du projet en vous guidant dans les démarches.

Elle travaille également en partenariat avec des services externes comme les services du Conseil départemental, le CLIC, la CAF, le TGI, le TI, etc.

OBJECTIFS D'INTERVENTION

- Favoriser l'accès à l'hébergement (APA, allocation logement, aide sociale, etc.).
- Prévenir et traiter les difficultés financières (demande d'aides financières, dossier de surendettement)
- Favoriser l'accès à la santé (protection sociale de base, CMU, CMU-C, ACS, etc.).
- Prévenir la vulnérabilité en garantissant l'accès à la protection juridique.
- Soutenir les résidents dans leurs démarches administratives quotidiennes.
- Préparer les retours à domicile.

